Image not found or type unknown

Donation d'une maison en usufruit

Par **goliat**, le **31/12/2013** à **11:03**

bonjour,

mes parents,agés de 85 ET 74 ans, voudraient me transmettre une maison en me faisant une donation avec usufruit.Cette maison est louée et leur assure un complément de retaite, elle est estimée a 300000E environ. Combien dois-je m'attendre a déboursser pour cette opération? En sachant que je suis l'unique héritier. MERCI DE VOS REPONSES

Par **domat**, le **31/12/2013** à **11:43**

bjr,
je pense que vos parents veulent vous faire donation de la nue propriété de la maison et conserver l'usufruit donc les loyers de la maison.
par contre pas d'idée exacte des frais à payer au trésor public et des émoluments dus au notaire.
cdt

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés